

N° 1-2
25/02/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 février, à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARCHIGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 février 2025

Etaient PRESENTS : M. RIOULT-LERICHE Stéphane, Mme GUERALT Jessica, M. GERAULT Didier, Mme DUTERTRE Clarisse, Mme BOUSSELET Isabelle, M. SALLARD Mickaël, M. PLET Olivier, M. SOULARD Alain, M. CAPS David

Était excusé : /

Approbation du compte administratif de l'eau et assainissement 2024

Le Conseil Municipal, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2024, dressés par Monsieur RIOULT-LERICHE Stéphane, Maire, qui est sorti de la salle lors de la délibération :

- Après s'être fait présenter les budgets primitifs, et les décisions modificatives de l'exercice 2024,
- Après avoir entendu et approuvé, à l'unanimité, les comptes de gestion de l'exercice 2024,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'investissement :

Dépenses émises	Recettes perçues
29 999.95 €	60 537.63 €

Soit un **excédent d'investissement de 30 537.68 €**

Section de fonctionnement :

Dépenses émises	Recettes perçues
300 017.31 €	271 727.65 €

Soit un **déficit de fonctionnement de 28 289.66 €**

En fonctionnement :

Résultat de l'exercice : - 28 289.66 €
 Résultat antérieur (002) : 310 679.16 €
RESULTAT CUMULE : 282 389.50 €

En investissement :

Résultat de l'exercice : 30 537.68 €
 Résultat antérieur (001) : 8 628.84 €
RESULTAT CUMULE : 39 166.52 €

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Stéphane RIOULT-LERICHE,



La secrétaire de séance,

Isabelle BOUSSELET,

CA 2024 – Eau et assainissement

ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice ... 9 ...
Nombre de membres présents 9
Nombre de suffrages exprimés 8
Votes : Pour ... 8
Contre 0
Abstentions ... 0
Date de convocation : 20 février 2025

Présenté par le Maire,
A Charchigné, le 25 février 2025

Délibéré par les Membres du Conseil Municipal présents réunis en session ordinaire.



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le
et de sa publication le

A.C.H.A.R.C.H.I.G. le 25/02/2025

